

APPRÉHENDER LES SPÉCIFICITÉS MUTUALISTES

Fondements, valeurs et gouvernance

1 JOUR, 7 HEURES

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE : AAP31

Objectifs de la formation

- Expliquer l'histoire et l'évolution de la mutualité
- Distinguer les valeurs mutualistes
- Décrire la gouvernance mutualiste et ses enjeux

Parmi nos formateurs

- DUTOIT Sylvie
Avocate,

Public concernés

- Administrateurs et titulaires de mandats d'organismes mutualistes, salariés à des postes clés amenés à travailler avec les membres de l'organisation mutualiste.

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis est nécessaire pour suivre cette formation.

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

L'intensification de la réglementation et la complexité toujours croissante de l'activité assurantielle, l'administrateur mutualiste exerce au sein d'une gouvernance mutualiste de plus en plus exigeante. Cette formation vise à fournir aux administrateurs mutualistes les outils nécessaires pour naviguer efficacement dans ce contexte.

À travers des synthèses interactives, des études de cas et des exercices pratiques, cette formation offre une approche complète et pragmatique pour renforcer les compétences des administrateurs et leur permettre de répondre aux défis actuels et futurs de la gouvernance mutualiste.

Appréhender la définition, les principes fondamentaux et les opérations de la mutualité

Décrire la genèse de l'organisation mutualiste

- Expliquer le contexte historique et politique de la genèse de la mutualité
- Étudier les premières formes d'organisation
- Analyser l'évolution des organisations mutualistes

ATELIER Synthèse interactive | Chronologie de la mutualité

S'approprier l'esprit mutualiste et les activités des mutuelles

- Décrire les valeurs fondamentales de la mutualité
- Définir la mission sociale des mutuelles
- Expliciter l'action mutualiste et son rôle dans la protection sociale des adhérents
- Analyser les différents types d'assurance proposés par les mutuelles en assurances de personnes Faire le point sur les services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM)
- Lister et décrire les activités complémentaires des mutuelles dans les domaines de la santé et du social

ATELIER Étude de cas individuelle | Les activités des mutuelles dans les domaines de la santé et du social

Décrire le panorama et la cartographie des acteurs de la mutualité française : organisation, regroupement et représentation

- Définir les mutuelles en tant qu'organismes à but non lucratif, régies par le Code de la Mutualité
- Lister et décrire les unions de mutuelles
- Analyser les fédérations de représentation et de promotion des intérêts des mutuelles
- Distinguer les Unions de Mutuelles Groupements (UMG) des Unions de Groupements Mutualistes (UGM)

ATELIER QCM | Les organismes mutualistes

Détailler la représentation, l'organisation et le fonctionnement de la mutualité

Identifier les rôles et fonctionnements des instances de représentation

- Présenter l'Assemblée Générale en tant qu'organe souverain de la mutuelle
- Analyser les rôles et attributions du Conseil d'Administration
- Décrire les fonctions du Président
- Étudier le bureau en tant qu'organe restreint du Conseil d'Administration
- Appréhender le statut d'élu mutualiste

ATELIER Étude de cas individuelle | Les instances de représentations

Lister les règles de gouvernance imposées par la réglementation dite « Solvency II »

- Analyser la répartition des pouvoirs entre le Président, le Directeur Général et le nouveau rôle du Conseil d'Administration
- Appréhender la règle dite « des quatre yeux »
- Identifier les quatre fonctions clés
- Savoir quelles politiques de gouvernance doivent être rédigées

Dates

Paris	Classe virtuelle
10-11/10/2024	10-11/10/2024
10/10/2024	10/10/2024
16-17/12/2024	16-17/12/2024
16/12/2024	16/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.